

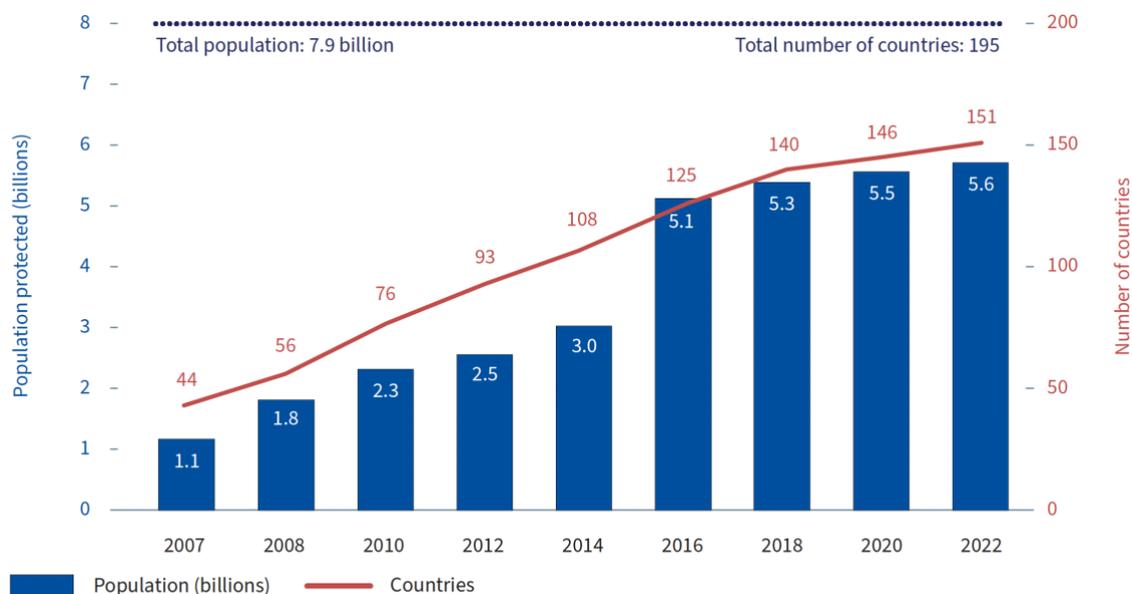
Avec plus de 8 millions de décès liés au tabac par an, le tabagisme reste l'une des plus grandes menaces pour la santé publique et la lutte antitabac demeure une priorité sanitaire mondiale. Il s'agit du neuvième rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme et de la quinzième année depuis l'introduction de MPOWER, un ensemble de mesures techniques destinées à aider les pays à mettre en œuvre les mesures de réduction de la demande prévues par la convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Ce rapport montre qu'en 2022, plus de 5,6 milliards de personnes - 71 % de la population mondiale - étaient couvertes par au moins une mesure MPOWER mise en œuvre au plus haut niveau (Fig. 1).

Le nombre de pays ayant mis en place au moins une mesure MPOWER a plus que triplé depuis 2007, passant de 44 à 151 pays, et le nombre de pays ayant mis en place au moins deux mesures MPOWER a presque décuplé, passant de 11 à 101 pays (Fig. 2). Quarante-huit pays ont mis en place au moins trois politiques, couvrant ainsi 1,5 milliard de personnes.

Sur les 44 pays qui n'ont pas encore atteint le plus haut niveau de réalisation (ou le niveau des meilleures pratiques, ce qui signifie qu'ils ont atteint les critères décrits dans la note technique 1) pour une mesure MPOWER, 31 sont à un niveau des meilleures pratiques pour une ou plusieurs de leurs mesures MPOWER.

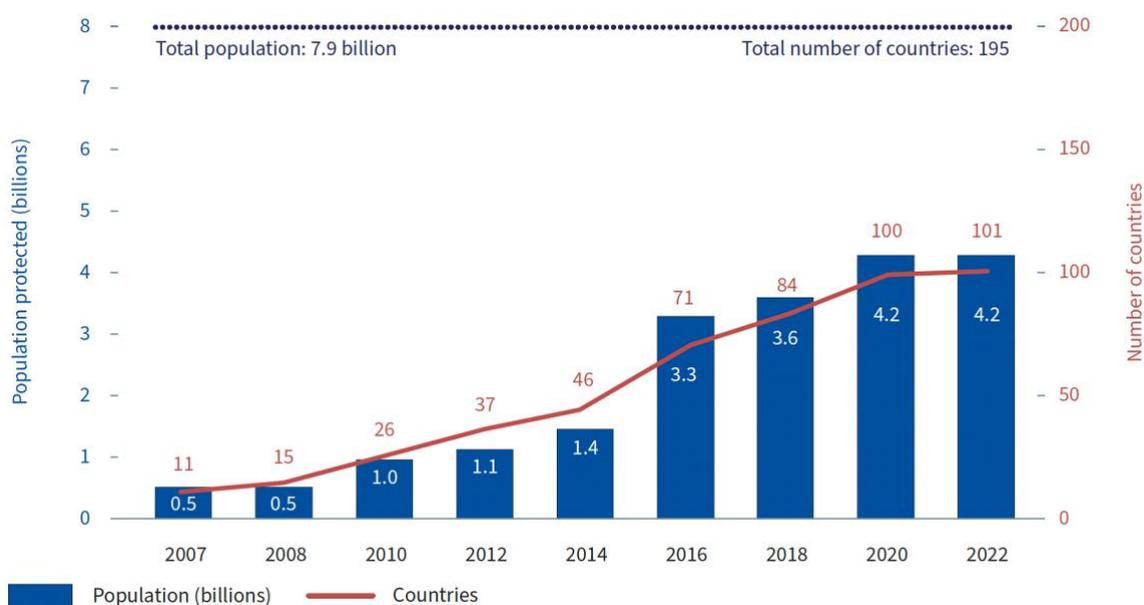
Si les progrès ont été constants depuis 2007, le rythme s'est certainement ralenti depuis 2018. Depuis 2020, cinq pays qui n'avaient auparavant aucune mesure de meilleure pratique en place (Cabo Verde, Myanmar, Nicaragua, Soudan et Zambie) ont atteint le niveau de réalisation le plus élevé pour une ou plusieurs mesures. Ces cinq pays sont tous des pays à revenu faible ou intermédiaire.

Figure 1. Au moins une mesure MPOWER au plus haut niveau de réalisation (2007-2022)



5,6 milliards de personnes, soit plus de 70 % de la population mondiale, sont désormais couvertes par au moins une mesure MPOWER au niveau de réalisation le plus élevé.

Figure 2. Au moins deux mesures MPOWER au plus haut niveau de réalisation (2007-2022)



Les mesures antitabac doivent être renforcées pour protéger la population d'une cause majeure de problèmes de santé.

La protection des personnes contre la fumée du tabac - le "P" des mesures MPOWER - est au centre de ce neuvième rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme et constitue un élément crucial de l'ensemble des mesures MPOWER. Les mesures d'interdiction de fumer dans les lieux publics intérieurs sont des interventions très rentables qui, non seulement protègent les non-fumeurs des nombreux dangers du tabagisme passif, mais aussi "dénormalisent" l'acte de fumer et peuvent accroître la motivation des fumeurs à essayer d'arrêter de fumer.

L'interdiction totale de fumer dans les lieux publics intérieurs, les lieux de travail et les transports publics concerne aujourd'hui 2,1 milliards de personnes vivant dans 74 pays. Cela représente une multiplication par sept depuis 2007 et signifie que les environnements sans tabac constituent la deuxième mesure MPOWER la plus adoptée en termes de nombre de pays couverts. Au cours des 15 années qui se sont écoulées depuis le début du suivi des progrès de MPOWER, près de 2 milliards de personnes ont été nouvellement protégées par des lois imposant des environnements 100 % sans tabac.

Bien qu'il soit prouvé que les zones ou salles désignées pour les fumeurs ne contribuent pas à protéger les personnes dans les espaces publics intérieurs, 71 pays continuent de les autoriser dans de nombreux lieux, et en particulier dans les lieux d'accueil tels que les restaurants, les bars et les cafés. En supprimant simplement ces dispositions, 39 de ces pays atteindraient immédiatement le statut de meilleure pratique.

Le taux de conformité signalé est le plus élevé dans les établissements de soins de santé et d'enseignement et le plus faible dans les pubs, bars et cafés, suivis par les universités et les restaurants. Pour garantir la conformité, les pays doivent s'assurer que des mécanismes d'application sont mis en place et respectés. Si la quasi-totalité des pays (87 %, soit 170 pays) prévoient des amendes en cas de violation des interdictions de fumer, moins d'un tiers d'entre eux disposent de fonds dédiés à l'application de ces mesures.

Huit pays ne sont plus qu'à une mesure d'atteindre toutes les mesures MPOWER au niveau le plus élevé.

Sur les 101 pays désormais couverts par au moins deux mesures MPOWER, 36 ont trois mesures au niveau de réalisation le plus élevé, et huit pays ont quatre mesures au niveau de réalisation le plus élevé (Éthiopie, République islamique d'Iran, Irlande, Jordanie, Madagascar, Mexique, Nouvelle-Zélande et Espagne). Par ailleurs, le nombre total de pays ayant adopté toutes les mesures MPOWER au niveau des meilleures pratiques a augmenté de deux depuis le dernier rapport, l'île Maurice et les Pays-Bas (Royaume des) ayant été accueillis à ce rang par le Brésil et la Turquie.

Plus de deux milliards de personnes ne sont protégées par aucune des mesures MPOWER au niveau des meilleures pratiques.

Tous les pays peuvent adopter et mettre en œuvre des politiques globales de lutte antitabac afin de prévenir l'immense fardeau imposé par le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire. Pourtant, en 2022, 44 pays n'avaient pas encore adopté une seule mesure MPOWER au niveau des meilleures pratiques, laissant 2,3 milliards de personnes vulnérables aux méfaits du tabac.

Les progrès en matière de lutte antitabac se poursuivent mais doivent être accélérés.

En 2022, la mesure MPOWER qui a le plus progressé est l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage (TAPS), sept pays ayant atteint le niveau de réalisation le plus élevé, couvrant une population de 246 millions de personnes supplémentaires depuis 2020. Bien que les interdictions de TAPS restent une mesure sous-adoptée, près de 2 milliards de personnes dans 66 pays sont désormais couvertes.

Les pays à revenu élevé sont à la traîne lorsqu'il s'agit d'atteindre les meilleures pratiques en matière d'interdiction du TAPS, puisque seuls 15 des 60 pays à revenu élevé atteignent ce niveau (25 % de l'ensemble des pays à revenu élevé). En revanche, 38 des 106 pays à revenu intermédiaire (36 %) et 13 des 28 pays à faible revenu (46 %) ont atteint le niveau des meilleures pratiques.

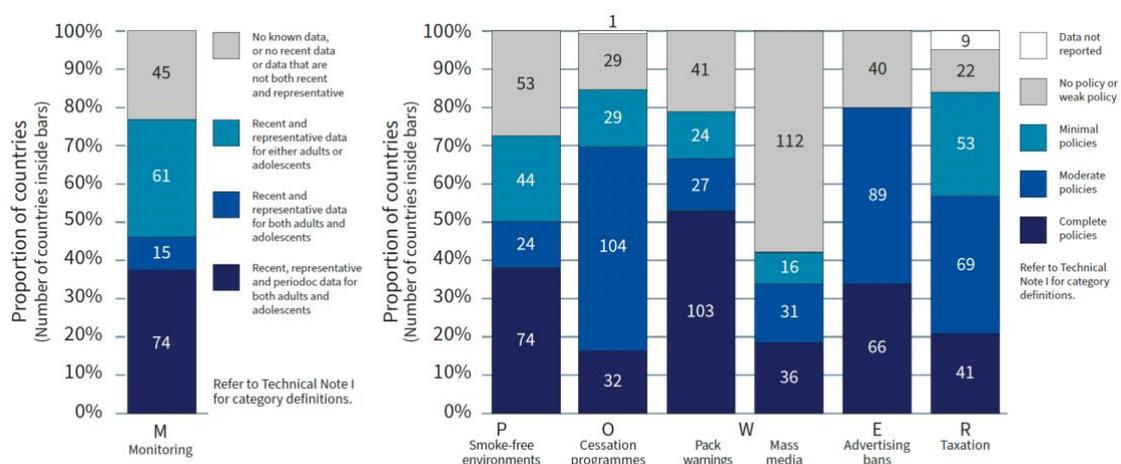
Les politiques d'alerte sanitaire graphique au niveau le plus élevé ont été adoptées par 103 pays. Cela signifie que plus de 4,5 milliards de personnes (soit 57 % de la population mondiale) sont désormais protégées par de grands avertissements graphiques sur les emballages présentant toutes les caractéristiques recommandées, ce qui en fait la mesure MPOWER ayant à la fois la plus grande couverture de population et le plus grand nombre de pays couverts. Il est également important de noter qu'à la fin de l'année 2022, 22 pays avaient adopté une législation imposant l'emballage neutre pour les produits du tabac et avaient publié des réglementations assorties de délais de mise en œuvre. Une poignée d'autres pays ont imposé l'emballage neutre par la loi, mais n'ont pas encore publié de règles de mise en œuvre.

Peu de pays disposent de politiques en matière de services de sevrage tabagique. Seuls 32 pays offrent de tels services au niveau des meilleures pratiques, couvrant près de 2,8 milliards de personnes. Six pays ont atteint le niveau des meilleures pratiques depuis 2020, couvrant 260 millions de personnes supplémentaires. Bien que cette mesure soit adoptée par très peu de pays, ces pays abritent plus d'un tiers de la population mondiale, ce qui en fait la deuxième mesure MPOWER la plus adoptée en termes de population couverte.

Malheureusement, la surveillance du tabagisme continue d'être considérablement entravée par la pandémie de COVID-19. Les efforts de collecte de données ont été entravés dans de nombreux pays entre 2020 et 2022, tout comme la publication des résultats des enquêtes réalisées avant et pendant la pandémie. Au total, 74 pays ont atteint le niveau de réalisation le plus élevé en matière de suivi du tabagisme en 2022, contre un pic de 82 en 2014.

Bien que l'augmentation des prix par le biais de la fiscalité soit le moyen le plus efficace de réduire le tabagisme, cette mesure a été lente à progresser. Une forte augmentation de la couverture de la population par cette mesure a été observée entre 2016 et 2018 (de 8 % en 2016 à 13 % en 2018), mais depuis lors, la proportion de la population mondiale protégée par des taxes au niveau des meilleures pratiques a légèrement diminué pour atteindre 12 % en 2022. La figure 3 montre l'état général de certaines politiques de lutte antitabac dans le monde.

Figure 3. État d'une sélection de politiques de lutte antitabac dans le monde, 2022



Au cours des 15 dernières années, le nombre de pays couverts par des environnements sans tabac complets est passé de 10 en 2007 à 74 en 2022.

Principales conclusions

Les pays du monde entier continuent d'adopter les mesures MPOWER à un rythme soutenu.

- Chaque mesure MPOWER a été nouvellement adoptée au niveau des meilleures pratiques par des pays supplémentaires depuis 2020.
- Trois pays (Biélorussie, El Salvador et Maurice) ont amélioré la surveillance au niveau des meilleures pratiques.

- Cinq pays (Kirghizstan, Maurice, Mexique, Pays-Bas (Royaume des) et Ukraine) ont récemment adopté des lois antitabac complètes couvrant tous les lieux publics intérieurs, les lieux de travail et les transports publics.
- Six pays (Éthiopie, Iran (République islamique d'), Israël, Maurice, Roumanie et Zambie) ont atteint le niveau des meilleures pratiques en matière de services d'aide au sevrage tabagique.
- Deux pays (le Bénin et le Myanmar) ont adopté des avertissements graphiques de grande taille sur les paquets.
- Sept pays (Cabo Verde, Kirghizstan, République démocratique populaire lao, Mexique, Pays-Bas (Royaume des), Soudan et Ukraine) ont introduit des interdictions complètes de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage, y compris dans les points de vente.
- Quatre pays (Australie, Lituanie, Nicaragua et Vanuatu) ont rejoint le groupe des meilleures pratiques en prélevant des taxes représentant au moins 75 % du prix de vente au détail.

Deux milliards de personnes ne sont toujours pas protégées par des restrictions réglementaires sur les systèmes électroniques d'administration de nicotine (ENDS).

Le précédent rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme a montré comment les mesures MPOWER pouvaient être appliquées aux ENDS et a appelé les pays à réglementer ces derniers afin de protéger leurs populations. Ce nouveau rapport souligne le fait que 121 pays réglementent les ENDS d'une manière ou d'une autre. Trente-quatre de ces pays (couvrant 2,5 milliards de personnes) interdisent la vente des ENDS, et les 87 autres pays ont adopté (partiellement ou totalement) une ou plusieurs mesures législatives pour réglementer les ENDS, couvrant 3,3 milliards de personnes. Les options réglementaires actuelles adoptées par 87 pays comprennent un large éventail de mesures, sans approche commune à l'échelle mondiale pour traiter ces produits.

Soixante-quatorze pays (sept de moins qu'en 2020) n'ont toujours pas mis en place d'interdiction ou de réglementation des ENDS, ce qui laisse plus de 2 milliards de personnes particulièrement vulnérables aux activités de l'industrie du tabac et des industries connexes.

En ce qui concerne plus particulièrement les environnements sans tabac, seuls 42 pays interdisent totalement l'utilisation des ENDS dans tous les lieux publics intérieurs, sur les lieux de travail et dans les transports publics (bien que cela représente une amélioration par rapport aux 36 pays où de telles interdictions seront en vigueur en 2020).

Seuls 23 pays interdisent totalement la publicité, la promotion et le parrainage des ENDS et des e-liquides. Cinq autres pays n'appliquent ces interdictions qu'aux dispositifs, tandis que trois pays ne les appliquent qu'aux e-liquides.

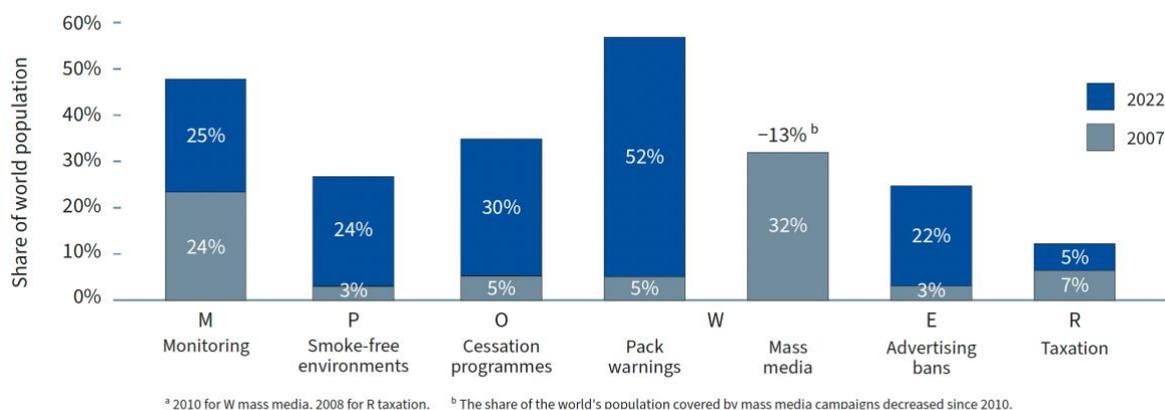
Le marketing des ENDS cible les enfants et les jeunes par le biais d'un certain nombre de tactiques, notamment la mise à disposition d'ENDS avec de nombreux arômes séduisants. Il est étonnant de constater que très peu de pays ont mis en place des mesures pour protéger les enfants contre les ENDS. Seuls quatre pays interdisent aujourd'hui tous les arômes, tandis que neuf autres restreignent

ou autorisent des arômes spécifiques, et 88 pays, couvrant une population de 2,3 milliards de personnes, n'ont pas fixé d'âge minimum pour l'achat de ces produits.

15 ans de MPOWER ont eu un impact majeur sur la lutte mondiale contre le tabagisme.

Depuis 2007 et le lancement du paquet technique MPOWER, toutes les mesures MPOWER ont fait des progrès notables. La figure 4 montre que ce sont les avertissements sanitaires graphiques qui ont le plus progressé par rapport aux autres mesures, protégeant 52 % supplémentaires de la population mondiale depuis 2007, tandis que l'offre de services de sevrage, adoptée avec succès dans certains pays très peuplés comme l'Inde, arrive en deuxième position avec 30 % supplémentaires de la population mondiale protégés depuis 2007. La taxation du tabac est la mesure qui a progressé le plus lentement, avec seulement 5 % de la population supplémentaire couverte au cours des 15 dernières années.

Figure 4. Augmentation de la population mondiale couverte par certaines politiques de lutte antitabac, 2007 à 2022



Conclusion

MPOWER a été introduit il y a 15 ans. À l'époque, 1,1 milliard de personnes étaient protégées par au moins une mesure MPOWER au niveau des meilleures pratiques. Aujourd'hui, plus de 1,5 milliard de personnes sont couvertes par au moins trois de ces mesures et 5,6 milliards de personnes sont protégées par au moins une de ces mesures.

Le paquet technique MPOWER a connu d'immenses succès. Quinze années de collaboration dévouée ont permis de réduire la prévalence mondiale du tabagisme de 22,8 % en 2007 à 17,0 % en 2021. Si cette prévalence n'avait pas diminué, il y aurait aujourd'hui 300 millions de fumeurs supplémentaires. Cette réduction de la prévalence du tabagisme est le fruit des efforts collectifs et coordonnés d'une communauté mondiale qui se consacre à la lutte antitabac et qui reste ferme face à l'ingérence de l'industrie du tabac et des industries connexes. Mais avec plus de 8 millions de personnes qui meurent chaque année de maladies liées au tabac, des menaces nouvelles et émergentes telles que celles posées par les ENDS et la présence continue d'une industrie en constante évolution, nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Cette année, nous sommes très heureux de féliciter deux pays, l'île Maurice et les Pays-Bas (Royaume des), qui rejoignent le Brésil et la Turquie parmi les pays qui ont réussi à mettre en place l'ensemble des mesures MPOWER au niveau des meilleures pratiques. Et comme il ne reste plus qu'une mesure à

adopter, huit autres pays pourront bientôt rejoindre leurs rangs. La mise en place de toutes les mesures MPOWER au niveau des meilleures pratiques signifie que l'impact combiné de ces mesures sera supérieur à leurs parties, et constitue le meilleur moyen de protéger la population d'un pays et de lui donner la meilleure chance de réduire le tabagisme et d'améliorer la santé des générations à venir.

Alors que 71 % de la population mondiale est protégée par les politiques MPOWER en vigueur, 2,3 milliards de personnes, dans 44 pays, ne sont couvertes par aucune mesure de lutte antitabac fondée sur la réduction de la demande, ce qui les expose au risque le plus élevé de subir les effets néfastes du tabagisme sur la santé et l'économie. Bien que la prévalence du tabagisme ait diminué dans la plupart des pays, le nombre total de fumeurs diminue plus lentement que la population totale. Les lacunes dans l'adoption de MPOWER doivent être comblées beaucoup plus rapidement.

Ce rapport, qui se concentre sur les mesures visant à protéger les personnes de la fumée du tabac, attire notre attention sur la nécessité d'accélérer l'adoption d'environnements sans fumée et de renforcer la mise en œuvre pour garantir le respect de ces lois. Les lieux publics intérieurs sans fumée protègent les non-fumeurs et encouragent les fumeurs à arrêter de fumer, de sorte que le tabagisme soit de plus en plus considéré comme socialement inacceptable par les générations à venir. Malgré la forte opposition de l'industrie du tabac et des industries connexes, près de la moitié des pays du monde ont réussi à étendre les lois d'interdiction totale de fumer aux lieux les plus vigoureusement défendus par les lobbyistes de l'industrie : restaurants, cafés, pubs et bars, y compris en n'autorisant pas de zones ou de salles désignées pour les fumeurs ou d'autres exceptions prévues par la loi. Des études ont démontré les avantages sanitaires et économiques qui en découlent. Ceci illustre ce qui peut être réalisé.

Les établissements de santé et d'enseignement ont progressé plus rapidement que les lieux associés à l'hôtellerie et à la restauration, et 75 % des pays disposent aujourd'hui d'une législation complète protégeant les personnes dans ces espaces. Dans certains pays, les mesures visant à protéger les enfants, une population particulièrement vulnérable, du tabagisme passif ont été étendues aux lieux extérieurs et privés. Soixante pays ont adopté des aires de jeux sans fumée et 25 exigent que les voitures transportant des enfants de moins de 18 ans soient non-fumeurs.

Pour protéger efficacement la population des dangers du tabagisme passif, l'application de la législation antitabac est essentielle pour garantir le respect de la loi. Actuellement, 111 pays infligent des amendes pour sanctionner à la fois le client et l'établissement en cas de violation des interdictions de fumer, 7 autres pays n'infligent des amendes qu'à l'établissement où la violation a eu lieu et 52 pays n'infligent des amendes qu'au client qui a fumé, soit un total de 170 pays qui infligent des amendes pour le tabagisme dans un lieu non-fumeur. Les établissements peuvent également se voir infliger une amende s'ils n'affichent pas de panneaux d'interdiction de fumer dans 117 pays, et s'ils autorisent les cendriers dans les zones non-fumeurs dans 29 pays. Seuls 61 pays ont inscrit dans leur législation des fonds dédiés à l'application de la loi et 91 sont tenus par la loi de mettre en place un mécanisme de plainte.

Cette année, nous célébrons non seulement le quinzième anniversaire de MPOWER, mais aussi le vingtième anniversaire de la CCLAT de l'OMS, qui nous rappelle que chaque gouvernement a l'obligation de protéger la santé de sa population, et c'est pourquoi toutes les parties à la CCLAT de l'OMS se sont engagées à mettre en œuvre des politiques fortes de lutte antitabac, ce qui constitue un moyen important d'y parvenir. Il reste encore du travail à faire, mais grâce à ces outils de santé mondiale puissants et bien établis, nous sommes en excellente position pour accélérer les progrès et faire des avancées audacieuses vers un avenir plus sain.

Quatre pays ont désormais atteint le niveau des meilleures pratiques pour l'ensemble du paquet MPOWER au niveau des meilleures pratiques, et huit autres pays n'ont plus qu'à atteindre une mesure avant d'avoir avant de disposer de l'ensemble des mesures MPOWER.